

# Opéra Audit

Commissariat aux Comptes  
Inscrite à la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de Paris

11, rue de Mogador  
75009 PARIS  
Tél. + 33 01 42 60 16 06  
Fax. + 33 01 42 61 37 92

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

### **UNION FEDERALE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION-UNSA**

21, rue Jules Ferry  
93170 BAGNOLET

**UNION FEDERALE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION -  
UNSA**

Siège social : 21, rue Jules Ferry - 93170 BAGNOLET

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux membres du Conseil National Fédéral,

**1 – Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil National Fédéral, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Fédérale de l'Industrie et de la Construction, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

**2 – Fondement de l'opinion*****Référentiel de l'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date de l'émission de notre rapport.

### **3 - Observation**

Sans remettre en cause l'expression exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes de l'annexe :

- Le changement de méthode comptable décrit dans la note « règles et méthodes comptables » résultant de l'application du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables.
- L'information relative au traitement des subventions perçues en 2021 figurant dans la note « événements postérieurs à la clôture ».

### **4 – Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment ceux applicables aux organisations syndicales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **5 – Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **6 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d’entreprise relative aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d’établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement des comptes ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent des erreurs.

Lors de l’établissement des comptes annuels il incombe à la direction d’évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer la convention comptable de continuité d’exploitation, sauf s’il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

## **7 – Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l’audit des comptes annuels**

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 novembre 2021

**Le Commissaire aux Comptes**

**OPERA AUDIT**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Serge Girault', with a horizontal line extending to the right.

Serge Girault

## Bilan Actif

		31/ 12/ 2020			31/ 12/ 2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus				
	Autres immobilisations corporelles	10 202	7 066	3 136	5 359
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>10 202</b>	<b>7 066</b>	<b>3 136</b>	<b>5 359</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	19 740		19 740	
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	428 555	60 779	367 776	285 350	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBLITES</b>	128 181		128 181	133 441	
<b>COMPTES DE REGULISATION</b>	Charges constatées d'avance	45 559		45 559	4 963
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>622 036</b>	<b>60 779</b>	<b>561 256</b>	<b>423 754</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>632 238</b>	<b>67 845</b>	<b>564 392</b>	<b>429 114</b>
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					6 044







# Compte de Résultat 2 / 2

		31/ 12/ 2020	31/ 12/ 2019
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>171 694</b>	<b>55 473</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	107	189
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>107</b>	<b>189</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>107</b>	<b>189</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>171 801</b>	<b>55 662</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	9 142	29 418
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>9 142</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	5 251	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>5 251</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>3 891</b>	<b>29 418</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+ ) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(- ) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>464 671</b>	<b>466 985</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>288 979</b>	<b>381 905</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>175 692</b>	<b>85 080</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

# Annexe

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **564 392** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **464 671** euros et un total **charges** de **288 979** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **175 692** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

Continuité de l'exploitation ;

Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés :

Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;

Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 ;

Et par le règlement 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

La présentation des états financiers a été modifiée et tient compte de l'application du règlement ANC n°2018-06 applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2020.

Les principales méthodes utilisées sont :

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

## Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Cotisations :**

Les cotisations reçues au titre du paiement de la part revenant à l'Unsa Nationale ont été comptabilisées dans un compte de tiers dans l'attente de leur reversement .

## Faits majeurs de l'exercice : COVID-19

Les comptes de l'exercice 2020 ont été arrêtés, dans le contexte de la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de COVID-19, sur la base de la continuité des activités. Il n'y a pas connaissance, à ce stade, d'incertitude significative susceptible de remettre en cause sa capacité à poursuivre ses activités.

L'exercice 2020 a été impacté par l'épidémie de Covid 19.

Les impacts de cet événement sur les comptes du syndicat sont mentionnés ci-après. Les informations sont présentées selon l'approche « ciblée » définie par l'ANC.

### **Compte de résultat :**

Les confinements successifs se sont traduits par des frais de déplacements réduits sur l'exercice.

### **Bilan :**

L'épidémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les postes du bilan.

## Evénements postérieurs à la clôture

La Fédération a reçu de l'APNAB, en juillet 2021, 186 054 € au titre du solde de la collecte 2018 perçue en 2018, et 107 905 € au titre du solde de la collecte 2018 perçue en 2019. Compte-tenu du risque de reversement de ces sommes, ces dernières n'ont pas été provisionnées en produit à recevoir dans les comptes clos au 31/12/2020.

## Notes sur le bilan Actif

### *Autres créances :*

Les autres créances s'élèvent à 429 K € et reprennent notamment:

- 70 K€ de créances à recevoir au titre de partenariats ;
- 28 K€ de refacturation d'assurance adhérents à recevoir ;
- 170 k€ de créances relatives au paritarisme ;
- 155 K€ de cotisations à recevoir des syndicats affiliés.

Ce montant inclu à la fois la part revenant à la fédération et celle revenant à l'Unsa Nationale.

Ces créances ont été dépréciées à hauteur de 60 K€ afin de tenir compte d'un risque de non-recouvrement pour l'un des syndicats affiliés.



## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/ 12/ 202
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 423		779			10 202
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9 423</b>		<b>779</b>			<b>10 202</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>9 423</b>		<b>779</b>			<b>10 202</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/ 12/ 2020
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	4 064	3 002		7 066
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 064</b>	<b>3 002</b>		<b>7 066</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>4 064</b>	<b>3 002</b>		<b>7 066</b>

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/ 12/ 2020
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	{ incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	83 808		23 028	60 779
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>83 808</b>		<b>23 028</b>	<b>60 779</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>83 808</b>	<b>23 028</b>	<b>60 779</b>
Dont dotations et reprises				23 028	
{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles				23 028	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

La Fédération a constitué une provision sur les créances de l'un de ses syndicats affiliés à hauteur de 60 K€.

## Créances et Dettes

		31/ 12/ 2020	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	19 740	19 740	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	303	303	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	428 253	428 253	
Charges constatées d'avance	45 559	45 559		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>493 854</b>	<b>493 854</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/ 12/ 2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	47 819	47 819		
	Personnel et comptes rattachés	2 200	2 200		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 039	3 039		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	155	155		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	42 426	42 426			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	20 000	20 000			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>115 640</b>	<b>115 640</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Notes sur le bilan Passif

### *Autres dettes :*

Les autres dettes s'élèvent à 42 K€ et reprennent les reversements de cotisations à effectuer auprès de l'Unsa Nationale.

## Produits à recevoir (avec détail)

	31/ 12/ 2020	31/ 12/ 2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	313 711	232 659	81 052	34,84
<b>TOTAL</b>	<b>313 711</b>	<b>232 659</b>	<b>81 052</b>	<b>34,84</b>

## Charges à payer (avec détail)

	31/ 12/ 2020	31/ 12/ 2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 256	48 124	(24 868)	51,6
Dettes fiscales et sociales	3 095	2 373	722	30,44
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>26 351</b>	<b>50 497</b>	<b>(24 146)</b>	<b>47,8</b>

## Etat des fonds syndicaux

<b>Etat des fonds syndicaux</b>	<b>Montant au 31/ 12/ 19</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Montant au 31/ 12/ 20</b>
Fonds propres à l'ouverture	7 444			7 444
Réserves				
Report à nouveau	180 536	85 080		265 616
Résultat de l'exercice	85 080	175 692	85 080	175 692
<b>TOTAL</b>	<b>273 060</b>	<b>260 772</b>	<b>85 080</b>	<b>448 752</b>



## Notes sur le compte de résultat

### Ressources annuelles

Les ressources annuelles de la Fédération se ventilent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant
Cotisations nettes de reversement	110 138
+ Subventions reçues	
+ Autres produits d'exploitation reçus	345 284
+ Produits financiers reçus	107
<b>TOTAL</b>	<b>455 529</b>

Les 345 284 € d'autres produits se composent principalement de 149 535 € de fonds reçus au titre du paritarisme, 70 000 € liés aux paternariats, 23 028€ de reprises sur provisions et 82 956 € de transfert de charges.

### Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## Autres informations

### Effectif moyen

L'effectif moyen au 31/12/2020 était de 1 ETP.

### Engagements pris en matières de pensions, retraites et engagements assimilés

Les engagements retraite des permanents au 31/12/2020 sont de 170 €.

#### Hypothèses retenues pour le calcul

Indemnité légale

Augmentation des salaires : 1 % constant

Taux d'actualisation : 0.75 %

Départ à la retraite : 62 ans

Taux de rotation : faible

Taux de charges sociales : 50 %